



Responsable de la publication

Dr Jean-Marc Stéphan

Responsables de la rédaction

Dr Isabelle Marquat

Dr Florence Paturel

et Dr Yunsan Méas

<https://www.meridiens.org/acumedsyn.org/>



Dr Jean-Marc Stéphan,

Président du
Syndicat National
des Médecins
Acupuncteurs
de France
(SNMAF)

ÉDITORIAL

Urgence : appel à des États Généraux de l'Acupuncture

Quel avenir pour l'acupuncture en France ? Sombre, très sombre, si l'on en croit toutes les attaques dont nous faisons l'objet. Depuis quelques mois, nous subissons la désinformation incessante des journalistes, comme ceux des journaux « Le Parisien » [1,2], « L'Express » [3,4] « Le Point » [5], « Le Dauphiné Libéré » [6], « Marianne » [7], etc., et le collectif No Fakemed dont les données datent de 2018 [8] se basant sur le rapport biaisé de l'Inserm de 2014, sans mise à jour depuis 11 ans [9], mais aussi les omissions de la HAS (en ce qui concerne la fibromyalgie où l'acupuncture et EA sont totalement écartées [10] malgré les nombreuses recommandations et preuves scientifiques analysées par le GERA [11]).

Lutter contre la déconsidération de l'acupuncture

On peut comprendre que l'acupuncture soit déconsidérée quand, par exemple, on lit que le Président de la NPIS, dit au journal Marianne du 15/09/2025 [6] :

SNMAF

Syndicat National
des Médecins
Acupuncteurs
de France
79, rue de
Tocqueville
75017 Paris
Tél. 06 09 97 58 12
Fax 09 58 53 75 40

1. Berrod N. Ostéopathie, chiropractie... l'Assurance maladie rembourse-t-elle vraiment des soins non conventionnels ? Le Parisien. [Publié le 14/02/2024]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.leparisien.fr/societe/sante/osteopathie-chiropractie-assurance-maladie-rembourse-t-elle-vraiment-des-soins-non-conventionnels-14-02-2024-XT7SPTPZ2RD65JU3T2RUPGLJBE.php>
2. Berrod N. On peine parfois à y croire : face au cancer, gare aux charlatans. Le Parisien. [Publié le 12/12/2024]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.leparisien.fr/societe/sante/on-peine-parfois-a-y-croire-face-au-cancer-gare-aux-charlatans-12-12-2024-TN72G74GJJG7NCHLHVUY66ZIRA.php>
3. Collectif de soignants et d'experts. Non au remboursement des pseudothérapies : l'appel de soignants pour une santé fondée sur les preuves. L'Express. [Publié le 05/05/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.lexpress.fr/sciences-sante/non-au-remboursement-des-pseudotherapies-lappel-de-soignants-pour-une-sante-fondee-sur-les-preuves-7GAQGJF72VCOTFUZVPRJHXJZSI/>
4. Benz S, Da Silva A. L'encombrant réseau du Pr Grégory Ninot, le scientifique qui prétend évaluer les médecines douces. [Publié le 05/10/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.lexpress.fr/sciences-sante/lencembrant-reseau-du-pr-gregory-ninot-le-scientifique-qui-pretend-evaluer-les-medecines-douces-ZYLDRODW7RC3DONWIWC3B4A7UY/>
5. Hortel O. Université sous emprise : l'ombre du Samadeva, organisation occulte et ésotérique. [Publié le 28/09/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : https://www.lepoint.fr/sante/universite-sous-emprise-l-ombre-du-samadeva-organisation-occulte-et-esoterique-28-09-2025-2599742_40.php
6. Le Dauphiné Libéré. Que dit la science sur l'acupuncture ? [Publié le 17/10/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.ledauphine.com/magazine-sante/2025/10/17/que-dit-la-science-sur-l-acupuncture>
7. Da Silva J. Abracadabra. Réflexologie, kinésiologie, reiki... Quand la Ligue contre le cancer soigne les « médecines douces ». [Publié le 15/09/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.marianne.net/societe/reflexologie-kinesiologie-reiki-quand-la-ligue-contre-le-cancer-soigne-les-medecines-douces>
8. Collectif No Fakemed. Acupuncture. [Publié en novembre 2018]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://nofakemed.fr/acupuncture/>
9. Bary C, Seegers V, Gueguen J, Hassler C, Ali A, Falissard B. Évaluation de l'efficacité et de la sécurité de l'acupuncture. [Publié le 17/01/2014]. [Consulté le 20/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.inserm.fr/rapport/evaluation-de-lefficacite-et-de-la-securite-de-lacupuncture-2014/>
10. HAS. Recommandation : Fibromyalgie de l'adulte : conduite diagnostique et stratégie thérapeutique. [Publié le 19/09/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2025-07/fibromyalgie_de_adulte_conduite_diagnostique_et_strategie_therapeutique_-_recommandations.pdf
11. Goret O, Nguyen J. Efficacité et mécanisme cérébral de l'acupuncture dans la fibromyalgie. Acupuncture Preuves et Pratiques. [Publié le 08/05/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://gera.fr/acupuncture-et-fibromyalgie/>

●●● ÉDITORIAL - suite

L'acupuncture est une véritable discipline médicale et ne doit pas être amalgamée avec les autres INM.

«Si à l'avenir la sophrologie ou l'acupuncture, par exemple, réalisent des études probantes et qu'elles répondent à un besoin des patients, on pourra les inclure...» ou bien en lisant l'article de l'Express « L'encombrant réseau du Pr Ninot » [4].

Je ne parlerai pas de l'article du Point où le journaliste Olivier Hertel s'attaque au CUMIC, qui a certes permis grâce au Pr Julien Nizard de faire intégrer l'acupuncture MAIS hélas aussi toutes les autres interventions non médicamenteuses (qui n'ont pas du tout le même niveau de preuve que l'acupuncture) dans le cadre de la formation initiale au programme de l'enseignement du deuxième cycle depuis 2021 (item 327 de thérapeutique « Utilité et risques des Interventions Non Médicamenteuses (INM) et des Thérapies Complémentaires (Thc)»). Malheureusement, toutes ces INM déconsidèrent l'acupuncture et les techniques associées.

L'acupuncture doit avoir son propre cursus

De ce fait, il est urgent de discuter avec le CUMIC de la médecine intégrative : il faut effectuer une clarification des définitions et des critères des INM.

L'acupuncture, étant une véritable discipline médicale, doit être indépendante avec son propre cursus, comme je ne cesse de le dire [12], et ne pas être considérée comme une médecine intégrative, une médecine douce, alternative, ou médecine parallèle et ne pas être amalgamée avec les autres INM.

Pour toutes ces raisons, j'appelle tous les responsables de la FAFORMEC (Fédération des acupuncteurs pour la formation médicale continue), des 17 associations (AFA, AMAC, AMAI, AMARRA, CLA, GLEM, ARFAE, ASMAF, SAHN, GERA, ASOFORMEC, AFERA, AMO, SAMP, SMAC, CREA, ASFA), des sociétés

savantes (CFA-MTC, S.SAT (Société savante en auriculothérapie)), du SNMAF, de l'enseignement (CE-FAM) des divers DIU et de la Capacité (seul diplôme d'état existant depuis l'arrêté du 29 avril 1988, modifié par l'arrêté du 26 avril 2007), du CNP-Acupuncture, mais aussi du CUMIC, à organiser les États Généraux de l'Acupuncture.



12. Stéphan JM. Quand « Le Parisien » et « L'Express » confondent médecin acupuncteur et acupuncteur non-médecin. SNMAF, [Publié le 26/06/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL: <https://www.meridiens.org/acumedsyn.org/index.php/home/quand-le-parisien-et-l-express-confondent-medecin-acupuncteur-et-acupuncteur-non-medecin>.

●●● ÉDITORIAL - suite

Faire appel à des États Généraux de l'Acupuncture est une stratégie essentielle pour transformer une pratique médicalement légitime mais institutionnellement marginalisée en une discipline reconnue, structurée et défendable face aux controverses médiatiques et réglementaires.

Des preuves cliniques abondantes mais dispersées, comme le site EBM Wiki-MTC (publié par le GERA avec un financement initial de la FAFORMEC) qui recense plus de 400 indications médicales validées par des revues systématiques, méta-analyses et recommandations cliniques internationales [13]. Ces données sont également présentes sur PubMed-MEDLINE, sur le site du GERA avec, par exemple, les dernières recommandations en obstétrique [14] mais elles restent peu visibles dans les circuits institutionnels français (HAS, CNAM, ARS).

Une reconnaissance juridique ambiguë : l'acupuncture est juridiquement un acte médical, mais elle est souvent reléguée dans les catégories floues de PSNC (Pratiques de Soins Non Conventionnelles) ou INM (Interventions Non Médicamenteuses), ce qui l'expose à des critiques sur son efficacité, sa sécurité et sa légitimité.

L'acupuncture est trop souvent reléguée dans les catégories floues de PSNC ou INM.

De ce fait, voici les objectifs stratégiques des États Généraux

Objectif	Impact attendu
Structurer la gouvernance médicale	Fédérer les DU/DIU, sociétés savantes, ARS, ordres professionnels
Clarifier les indications validées	Prioriser les pathologies avec preuves solides pour la HAS, d'où l'intérêt d'un livre blanc actualisé régulièrement
Définir les standards de formation	Harmoniser les compétences minimales pour les praticiens (Enseignement obligatoire dans le deuxième cycle des études médicales consacré UNIQUEMENT à l'acupuncture, Capacité, DIU)
Répondre aux controverses médiatiques	Créer un comité scientifique et un plan de communication
Préparer l'intégration dans le système de soins	Élaborer des protocoles pour remboursement et codification

Les attaques affaiblissent la crédibilité publique de l'acupuncture, même lorsqu'elle est pratiquée dans un cadre médical rigoureux.

Réponse aux critiques et attaques

- **Transparence scientifique** : Les États Généraux permettent de publier un référentiel public des preuves, des limites et des recommandations, réduisant l'effet des polémiques.
- **Séparation des personnes et des données** : Plutôt que défendre des indivi-

13. GERA (Groupe de recherche et d'études en acupuncture). Preuves en Acupuncture. [Consulté le 20/10/2025]. Disponible à l'URL: <http://ebm.wiki-mtc.org/doku.php>.

14. Nguyen J, Goret O, Pernice C, Guéry C, Pelletier-Lambert A. GERA (Groupe de recherche et d'études en acupuncture). L'acupuncture discipline médicale - l'obstétrique champ d'application privilégié. [Publié le 11/10/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL: <https://gera.fr/acupuncture-discipline-medicale-obstetrique-champ-application-priviliege/>

●●● ÉDITORIAL - suite et fin

des ou des associations, le processus met en avant des données validées et des protocoles reproductibles.

• **Dialogue avec les institutions** : En créant un espace de concertation, les États Généraux facilitent les échanges avec la HAS, la CNAM, les ARS et les ordres professionnels.

Étapes proposées pour lancer les États Généraux

1. Constitution d'un comité de pilotage : Universitaires, cliniciens, méthodologistes, juristes, représentants de patients.

2. Cartographie des preuves : Synthèse des données GERA, PubMed, recommandations internationales.

3. Ateliers thématiques : Indications cliniques, formation, sécurité, évaluation économique, communication.

4. Publication d'un référentiel national (Livre blanc) : Indications validées, protocoles, critères de qualité.

5. Plaidoyer institutionnel : Dossier argumenté pour la HAS et la CNAM.

6. Communication proactive : Kit presse, FAQ scientifique, porte-paroles formés.

En conclusion, les États Généraux de l'Acupuncture représentent une réponse stratégique aux défis de reconnaissance, de structuration et de légitimation. Ils permettent de passer d'une pratique contestée à une discipline médicale reconnue, fondée sur des preuves, encadrée par des standards, et défendue par des institutions. ■

**Délivrer
une réponse
stratégique
aux défis
que doit
affronter
l'acupuncture.**

**Dr Jean-Marc
Stéphan,**
Président du
Syndicat National
des Médecins
Acupuncteurs
de France
(SNMAF)

ACTUALITÉS

Pouvons-nous encore faire confiance au travail des journalistes ?

Les réserves de sang sont sous tension en ce moment. Au cœur de l'été 2025, l'Établissement français du sang (EFS) a alerté sur un déficit d'environ 15 000 poches. De nombreuses collectes « urgentes » sont organisées localement pour combler la baisse saisonnière [15].

De ce fait, de nombreuses mesures ont été prises pour y faire face, comme les appels nationaux et les campagnes EFS avec des mobilisations récurrentes pendant l'été, des opérations dédiées pour maintenir les

stocks et sensibiliser au don de sang et de plasma. On voit même des collectes "insolites" et délocalisées dans des lieux très fréquentés (sites touristiques, musées, parcs) pour aller au-devant des vacanciers, par exemple au Muséoparc d'Alésia [16]. On renforce le maillage local par la multiplication de collectes supplémentaires par les amicales et associations (ex. mobilisations à Metz et sa région [17], etc.) afin de recruter des nouveaux donneurs et combler des créneaux vacants.

15. EFS - Établissement français du sang. Don de sang : ce qui change au 1er septembre 2025 (et c'est une bonne nouvelle). [Publié 15/09/2025]. [Consulté le 17/10/2025]. Disponible à l'URL : <https://dondesang.efs.sante.fr/don-de-sang-contre-indications-1er-septembre-2025>

16. Ducos E. Franc succès pour le don du sang à Alésia. France Bleu Bourgogne [Publié 6 août 2025]. [Consulté le 17/08/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/franc-succes-pour-le-don-du-sang-a-alesia-8238588>

17. Lapart J. Don du sang : l'EFS appelle à un sursaut collectif face aux réserves insuffisantes pour l'été. Tout-Metz. Actualité Régionale & Agenda. [Publié 15 juillet 2025]. [Consulté le 17/08/2025]. Disponible à l'URL : <https://tout-metz.com/don-sang-efs-appell-sursaut-collectif-reserves-insuffisantes-ete-2025-846963.php>

Trop d'interprétations erronées de la part des journalistes.

●●● ÉDITORIAL - suite

Et puis surtout, à partir du 1 septembre 2025, les critères d'éligibilité sont élargis : on a une réduction à 2 mois des délais d'attente au lieu de 4 mois auparavant après tatouage, piercing, acupuncture, mésothérapie, sclérose de varices, ou certaines endoscopies. Cela est précisé par exemple, entre autres multiples médias, sur le site Passeport-Santé [18].

Le gros souci, comme le SNMAF le précisait déjà précédemment [19], c'est l'interprétation totalement erronée de tous les journalistes.

Ainsi, l'Arrêté paru au Journal Officiel le 10 avril 2025 [20], puis consolidé à nouveau le 23 avril 2025 [21] spécifie parfaitement qu'une dérogation est explicitement prévue pour l'utilisa-

tion de matériel à usage unique lors d'actes tels que l'acupuncture. Le texte stipule : « **Acupuncture**, sclérose de varices, mésothérapie : contre-indication de deux mois. **Pas de contre-indication si utilisation de matériel à usage unique** ».

Les médecins acupuncteurs utilisent exclusivement des aiguilles stériles à usage unique [22]. Malgré cette pratique

généralisée, un délai a toujours été imposé entre une séance d'acupuncture et le don de sang.

Et enfin, ce texte de loi stipule qu'il n'y a plus de délai imposé.

Or, tous les journalistes sans exception, font l'impasse sur ce paragraphe, pourtant bien explicite, sauf une journaliste du Pharmacien de France que l'on ne peut que féliciter [23].

Et pourtant comme l'écrit la journaliste de « Merci pour l'info » [24], « *Les règles pour donner son sang vont être assouplies pour certains donneurs. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a annoncé, mardi 15 juillet, faire évoluer le questionnaire relatif au don du sang à partir du 1^{er} septembre 2025.* ». Et de citer « *Cette évolution fait suite à l'avis du Haut Conseil de la santé publique du 24 octobre 2024 et à la dernière réunion du comité de suivi mis en place par l'arrêté fixant les critères de sélection des donneurs de sang.* ». Si la journaliste avait lu justement ce que proposait le Haut Conseil de la Santé Publique, elle aurait pu lire : « *s'agissant des critères de sélection liés à des actes comportant un risque d'exposition au sang et justifiant une contre-indication temporaire (piercing, tatouage, acupuncture, sclérose de varices, mésothérapie, endoscopie avec instrument flexible), de ramener la durée d'exclusion de 4 mois à 2 mois en raison des tests génomiques mis en œuvre pour identifier une infection active par le virus de l'hépatite C ; par ailleurs, si le donneur peut certifier*



18. Bontillot V. Don de sang : ce qui change en 2025 et comment s'engager. PasseportSanté/ Magazine - Santé. [Publié 18 juillet 2025]. [Consulté le 17/08/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.passeportsante.net/magazine/sante?doc=don-sang-change-2025-sengager>.

19. Stéphan JM. Acupuncture et don du sang : nouvelles règles. SNMAF. [Publié le 18/07/2025]. Disponible from URL : <https://www.meridiens.org/acumedsyn.org/>.

20. Légifrance. Arrêté du 10 avril 2025 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2019 fixant les critères de sélection des donneurs de sang. [Consulté le 17/07/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/orf/id/JORFTEXT000051501494>

21. Légifrance. Arrêté du 10 avril 2025 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2019 fixant les critères de sélection des donneurs de sang. JORF n°0096 du 23 avril 2025. Texte n° 6 [Consulté le 18/08/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/orf/id/JORFARTI000051501499>

22. Stéphan JM et Nguyen J. 13 recommandations des bonnes pratiques médicales. Acupuncture & Moxibustion. 2008;7(1):49-51.

23. Bry H. Don de sang : ce qui change au 1er septembre. Lepharmacien. Mon partenaire Santé. [Publié 15 août 2025]. [Consulté le 18/08/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.lepharmacien.fr/blog-pharmacien/article/don-du-sang-ce-qui-va-changer-le-1er-septembre>

24. Corbeel S. Piercing, tatouage, acupuncture... Les règles pour donner son sang bientôt assouplies. Merci pour l'info. [Publié 21 juillet 2025]. [Consulté le 18/08/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.mercipourlinfo.fr/actualites/sante/piercing-tatouage-acupuncture-les-regles-pour-donner-son-sang-bientot-assouplies-1137720>

●●● ACTUALITÉS - suite

que du matériel à usage unique a été utilisé pour l'acupuncture, la sclérose des varices ou la mésothérapie, il n'y a pas de mesure d'exclusion. » [25].

Bref, voici donc dans le tableau I et II un inventaire le plus complet possible des médias français (nationaux et régionaux, presse, radio, TV, sites d'info)

ayant parlé, entre le 15 juillet 2025 et aujourd'hui, de la réduction à 2 mois du délai après acupuncture avant un don du sang et de la non-contre-indication avec les aiguilles à usage unique.

Comment alors expliquer les erreurs des journalistes de ne pas avoir fait mention de la non-contre-indication à

Tableau I. Médias ne précisant pas la levée de CI, mais mentionnant clairement le délai de 2 mois après acupuncture à la date du 18 août 2025.

Média	Date	Format	Titre / angle	Lien direct
TF1 / LCI	15/07/2025	Sujet JT	Réforme délais don du sang	Voir le replay
France 2	15/07/2025	Reportage	Assouplissement critères don du sang	Replay à confirmer
BFM TV	15/07/2025	JT 20h	Don du sang : critères allégés	Voir sur YouTube
Europe 1	05/08/2025	Sujet d'actualité	Dès septembre, délais assouplis après tatouage/acupuncture	Voir sur YouTube
France Inter	15/07/2025	Chronique / Journal	Réforme délais don du sang	Écouter le podcast
France Bleu	15-18/07/2025	Journal radio 8h	Cet été, je donne mon sang !	Écouter le podcast
RTL	22/07/2025	Chronique régionale	Don du sang : les critères changent dès le 1 ^{er} septembre	Lire l'article
France 3 Régions	Juillet 2025	Article + chronique audio	Réforme délais don du sang	Voir sur You Tube
Le Figaro Santé	03/08/2025	Sujet JT régional	Les règles pour le don du sang vont être assouplies	Lire l'article
Parents.fr	05/08/2025	Article	Dès septembre, les règles du don du sang s'assouplissent	Lire l'article
EFS – Établissement français du sang	30/08/2025	Article	Don de sang : ce qui change au 1 ^{er} septembre 2025	Lire l'article
Marie France	17/07/2025	Article	Don du sang : tatouages, piercings, acupuncture...	Lire l'article
Merci pour l'info	21/07/2025	Article	Piercing, tatouage, acupuncture... règles bientôt assouplies	Lire l'article
Ouest France	17/07/2025	Article	Piercings, tatouages... conditions bientôt simplifiées	Lire l'article
La Dépêche du Midi	16/07/2025	Article	Don de sang : tout ce qui change au 1 ^{er} septembre	Lire l'article
Midi Libre	22/07/2025	Article	Les critères s'assouplissent dès septembre	Lire l'article
Passeport-Santé	18/07/2025	Article	Don du sang : ce qui change en 2025	Lire l'article

25. Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Propositions de révision de critères de sélection au don du sang du fait de risques infectieux. [Publié 05 décembre 2024]. [Consulté le 18/08/2025]. Disponible à l'URL: <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1406>.

●●● ACTUALITÉS suite et fin

Tableau II. Médias mentionnant explicitement la levée de contre-indication si aiguilles à usage unique.

Média	Date	Format	Titre / angle	Lien direct
SNMAF	18/07/2025	Article	Acupuncture et don du sang : nouvelles règles	Lire l'article
Le Pharmacien de France	15/08/2025	Article	Don du sang : ce qui va changer le 1 ^{er} septembre	Lire l'article

Nous nous heurtons à une simplification excessive et à un déficit de culture médicale spécifique.

l'acupuncture, alors que depuis plus de 20 ans tous les médecins acupuncteurs utilisent des aiguilles à usage unique et que sur le marché, seules ces aiguilles stériles sont vendues ?

On peut comprendre ce "trou dans la raquette" en croisant plusieurs facteurs qui relèvent autant de la mécanique de l'information que des limites de spécialisation des rédactions.

Un angle très "grand public" et simplifié

Les sujets TV/radio sur le don du sang sont souvent traités en 90 secondes dans un JT ou un flash radio.

Les journalistes privilégient les infos qui parlent immédiatement au plus grand nombre ("tatouages", "pierçings") et condensent les détails techniques pour ne pas "perdre" l'auditeur ou le téléspectateur.

Résultat : la nuance de l'exception avec usage unique passe à la trappe, faute de temps ou de place.

Le poids des éléments "officiels" reçus

Les rédactions travaillent souvent à partir du communiqué de l'ANSM/EFS, où le cœur de l'annonce est la réduction du délai (4 à 2 mois).

Si le communiqué ou le kit presse ne met pas en exergue la levée totale en cas d'aiguilles stériles à usage unique, cette donnée peut rester invisible pour qui ne va pas lire l'Arrêté du 10 avril 2025 ou les notes de bas de page.

Les journalistes santé spécialisés vont creuser ; les généralistes, eux, reproduisent les points saillants fournis.

Méconnaissance des pratiques actuelles

En dehors des cercles médicaux, beaucoup ignorent que depuis plus de 20 ans, les acupuncteurs ne travaillent plus qu'avec des aiguilles à usage unique.

Pour un journaliste non spécialiste, "acupuncture" reste associée à un geste potentiellement invasif : donc à risque, donc naturellement mis dans la même catégorie que piercing/tatouage.

Biais narratif : créer un bloc homogène

Regrouper "tatouage, piercing, acupuncture" dans une même phrase simplifie le récit.

Cela donne un effet de liste facilement mémorisable, même si c'est scientifiquement imprécis dans le cas de l'acupuncture médicale actuelle.

Contraintes de vérification

Vérifier la levée de contre-indication demande de consulter des textes réglementaires (arrêté modifié, avis du HCSP) ou des sources professionnelles (revues spécialisées type celui du Syndicat SNMAF).

Cette étape prend du temps et n'est pas toujours compatible avec la cadence des bouclages ou la pression du "breaking news".

En résumé : on est face à un mélange de simplification excessive, d'appui quasi exclusif sur les éléments de langage officiels, et d'un déficit de culture médicale spécifique. Sans un "porte-voix" pour mettre en avant l'exception liée aux aiguilles à usage unique, elle reste inaudible dans les médias généralistes. ■

Dr Jean-Marc Stéphan,
Président du
Syndicat National
des Médecins
Acupuncteurs
de France
(SNMAF)

RÉGLEMENTATION

Acupuncture et don du sang : nouvelles règles

La France fait actuellement face à un déficit significatif de dons de sang. Selon l'Établissement français du sang (EFS), il manque environ 15 000 poches pour atteindre le seuil de sécurité requis pendant la période estivale. Cette situation représente un risque substantiel pour les patients nécessitant des transfusions, notamment ceux atteints de cancers, de maladies hématologiques ou victimes d'accidents. La baisse saisonnière des dons résulte en partie du départ en vacances des donneurs habituels. Moins de 4 % des Français âgés de 18 à 70 ans donnent leur sang au moins une fois par an. Par ailleurs, l'engagement des jeunes générations demeure inférieur à celui de leurs aînés. Face à ce constat, plusieurs mesures ont été instaurées pour remédier à cette pénurie :

- Dès septembre 2025, le délai d'attente après un tatouage ou un piercing passera de 4 à 2 mois.
- Un projet de loi est à l'étude afin de permettre aux salariés de donner leur sang sur leur temps de travail.
- À compter du **1er septembre 2025**, les critères concernant le don du sang en lien avec l'acupuncture seront assouplis : le délai d'attente sera réduit à **2 mois après une séance d'acupuncture**, au lieu de 4 mois auparavant.

Il convient toutefois de préciser que la majorité des médecins acupuncteurs utilisent exclusivement des aiguilles stériles à usage unique. C'est l'évidence et nous ne cessons de le rabâcher [26].

Malgré cette pratique généralisée, un délai reste imposé entre une séance d'acupuncture et le don de sang.

Une exception existe désormais

Ces ajustements sont le fruit d'une décision de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament), basée sur un avis du Haut Conseil de la santé publique. L'objectif consiste à faciliter l'accès au don, tout en garantissant la sécurité grâce à des tests génomiques avancés permettant de détecter efficacement les infections telles que l'hépatite C. Ainsi, conformément à l'Arrêté du 10 avril 2025 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2019 relatif aux critères de sélection des donneurs de sang [27], une dérogation est explicitement prévue pour l'utilisation de matériel à usage unique lors d'actes tels que l'acupuncture. Le texte stipule : *«Acupuncture, sclérose de varices, mésothérapie : contre-indication de deux mois. Pas de contre-indication si utilisation de matériel à usage unique.»*

En conclusion, il est recommandé de remettre au patient une attestation sur l'honneur certifiant l'utilisation d'aiguilles stériles à usage unique. ■



Dr Jean-Marc Stéphan,
Président du
Syndicat National
des Médecins
Acupuncteurs
de France
(SNMAF)

26. Stéphan JM et Nguyen J. 13 recommandations des bonnes pratiques médicales. Acupuncture & Moxibustion. 2008;7(1):49-51.

27. Légifrance. Arrêté du 10 avril 2025 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2019 fixant les critères de sélection des donneurs de sang. [Consulté le 17/07/2025]. Disponible à l'URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051501494>.

AGENDA 2025

Congrès 2025

• 38^e Congrès ICMART - FAFORMEC : 7-9 novembre 2025, Antibes

«L'acupuncture du passé au futur : guérison, soins, preuves, enseignement et recherche» (Acupuncture from past to future : cure, care, evidences, teaching and research), tel est le thème de ce 38^e Congrès international de l'ICMART (International Council of Medical Acupuncture and Related Techniques) qui se déroulera du 7 au 9 novembre 2025 au Palais des Congrès, à Antibes Juan-les-Pins, en France.

Pour tout renseignement et vous inscrire, allez sur le site : <https://icmart2025.org/>



• Séminaire de l'ASMAF-EFA - Revue Acupuncture & Moxibustion : 9 décembre 2025

Le séminaire de l'Association Scientifique des Médecins Acupuncteurs de France - École Française d'Acupuncture (ASMAF-EFA) en association avec la revue «Acupuncture & Moxibustion» se déroulera en visioconférence sur plate-forme ZOOM de 20h à 22h le mardi 9 décembre 2025.

Le Dr Robert Hawawini, Président de l'ASMAF-EFA, le Dr Patrick Sautreuil, le Dr Tuy Nga Brignol et le Dr Jean-Marc Stéphan vous invitent à parfaire vos connaissances sur le thème : « Acupuncture et techniques associées dans le syndrome anxio-dépressif et l'insomnie en 2025 ».

Le Dr Hawawini, à partir d'une observation nous parlera des Émotions-Sentiments (qingzhi) en tenant compte de la différenciation des syndromes (bianzheng). Le Dr Patrick Sautreuil abordera la dépression dans le contexte du Grand Handicap en Médecine Physique et de Réadaptation. Le Dr Tuy Nga Brignol signalera l'éventuel apport de l'intelligence artificielle (IA) sur l'insomnie et l'état anxio-dépressif en MTC. Enfin, le Dr Stéphan analysera l'efficacité de l'acupuncture et de l'électroacupuncture à partir des modèles expérimentaux d'état anxio-dépressif et d'insomnie, abordant ainsi les mécanismes théoriques physiopathologiques. Enfin pour aller de la théorie à la pratique, un cas clinique concernant un syndrome anxio-dépressif lors de la grossesse sera étudié, mais aussi de nombreux essais cliniques randomisés et méta-analyses permettant de voir l'intérêt de l'acupuncture et des techniques associées.

Pour tout renseignement et vous inscrire, allez sur le site : <https://asmaf-efa.org> ou meridiens.org/asmaf/



LA COTISATION D'ADHÉSION AU SNMAF EST DE 97€*

Elle représente le seul moyen pour poursuivre les nombreuses actions engagées par le syndicat dans la défense des médecins acupuncteurs.

- Cette cotisation est **déductible**.
- Elle est valable **un an**.
- Elle est indispensable pour figurer dans l'annuaire internet du syndicat.

Votre chèque ** doit être libellé à l'ordre du **SNMAF** est à adresser au :
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ACUPUNCTEURS DE FRANCE
DOMUS MEDICA
79 Rue DE TOCQUEVILLE
75017 PARIS

Il est possible également de régler directement par
Virement bancaire au SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ACUPUNCTEURS DE FRANCE
IBAN : FR76 3000 4002 4300 0101 8646 371
BIC : BNPAFRPPXXX

Ne pas oublier de noter votre nom, adresse postale et numéro de téléphone professionnels, e-mail pour recevoir votre reçu et d'envoyer le tout à cette adresse : isa.marquat-acumedsyn@meridiens.org

Nom: Prénom:

Adresse :

.....

... Code Postal : Ville :

.....

Tél. : Email :

...

*Votre adresse courriel ne sera utilisée exclusivement que pour les envois du syndicat.

* 47 € pour les confrères retraités, pour les confrères en première année d'installation et pour les médecins acupuncteurs à activité salariée exclusivement.

** Un reçu vous parviendra pour servir de pièce comptable et de justificatif fiscal.

